

Grippe A (H1N1)

La désinformation inquiète le ministre de la Santé

PASCALE BRETON
LA PRESSE

Les mises en garde alarmistes qui circulent contre le vaccin de la grippe A (H1N1), à l'approche d'une campagne de vaccination massive, préoccupent la santé publique du Québec au plus au point.

« Chacun peut dire n'importe quoi, ce qui n'est pas nécessairement basé sur des données scientifiques. La meilleure façon de bloquer des dossiers est de créer le doute, de semer l'incertitude et d'utiliser la règle "on ne sait pas à 100%" », a reconnu le ministre de la Santé, Yves Bolduc, en entrevue avec *La Presse*.

Mais voilà, Québec ne dispose pas de beaucoup de pouvoir pour contrer cette campagne négative. Chacun a droit à la liberté d'opi-

nion. La santé publique mise donc sur un élément : mieux informer la population.

« La seule arme contre ça est la communication et l'information », ajoute M. Bolduc en précisant que le Ministère devra redoubler d'efforts en ce sens.

« On veut que notre population soit protégée. On va lui fournir les moyens de l'être, on va essayer de lui donner la meilleure information possible. Ce qui n'empêche pas que des gens vont déformer le propos et créer le doute. »

La campagne de vaccination massive doit se mettre en branle à la mi-novembre dans tout le Canada. Les travailleurs de la santé, les femmes enceintes, les jeunes enfants et les malades chroniques figurent parmi les groupes à risque qui devraient être vaccinés en premier, selon

les responsables de la santé publique.

« Chacun peut dire n'importe quoi, ce qui n'est pas nécessairement basé sur des données scientifiques. »

Yves Bolduc

Mais des sondages menés tant au Canada qu'ailleurs dans le monde révèlent beaucoup de scepticisme face aux dangers réels de la grippe A (H1N1). Au point où plusieurs ne comptent

pas se faire vacciner.

C'est souvent le cas lors de campagnes de vaccination massives, souligne le ministre Bolduc. Au début des années 1990, quand Québec a entrepris de vacciner quelque 1,5 million de jeunes âgés de 6 mois à 20 ans contre la méningite, les vaccins n'avaient pas la cote. Jusqu'à ce qu'il y ait des morts. À ce moment, « tout le monde a voulu avoir le vaccin, sauf des groupes qui disaient que ça allait faire mourir les enfants », rappelle le ministre.

Pas de nouvelle vague

Pour l'instant, le virus ne semble pas avoir repris de vigueur au Québec. En revanche, on a signalé des cas en Colombie-Britannique, si bien que la santé publique s'attend à une deuxième vague

dans les semaines à venir.

À ce moment, le plan d'action mis en place par Québec sera prêt, assure le ministre.

« Ce n'est pas du jour au lendemain que la grippe apparaît. Ça se fait en quelques jours, alors on va le voir. Et tous nos plans sont prêts. On peut ouvrir 3000 lits supplémentaires en 24 ou 48 heures », assure M. Bolduc.

La santé publique a cessé depuis plusieurs semaines déjà de faire des tests auprès des malades pour vérifier s'il s'agit bel et bien du virus A (H1N1). Cela n'était plus nécessaire lorsqu'il a été confirmé que l'épidémie avait vraiment gagné le Québec au printemps dernier.

Ces tests pourront être repris dès que l'on soupçonnera une deuxième vague, afin de déterminer que c'est bien le cas.

2 ACTUALITÉS

Vif succès de la nouvelle maîtrise en enseignement

MARIE ALLARD
LA PRESSE

Une nouvelle maîtrise en éducation dite «qualifiante» a été créée pour permettre aux enseignants non légalement qualifiés d'obtenir leur brevet. C'est un succès: 350 étudiants se sont inscrits à cette maîtrise, offerte en ligne à l'Université de Sherbrooke depuis 2007.

«Ça dépasse nos prévisions, a dit Hassane Squalli, professeur à la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke. On est toujours surpris par l'ampleur que ça prend. Plus le milieu scolaire se voit dans l'obligation d'engager des enseignants non légalement qualifiés, plus notre maîtrise reçoit des demandes d'admission.»

Dans un programme commun, l'UQAM et l'Université de Montréal offrent aussi cette maîtrise (en classes) depuis l'an dernier. «Cet automne, il y a presque

60 étudiants qui commencent, contre une trentaine l'an dernier», a indiqué Marie-Claude Boivin, coresponsable du programme pour l'Université de Montréal.

Cela reste toutefois peu, par rapport aux 2200 titulaires d'une tolérance d'engagement et aux 1500 titulaires d'une autorisation provisoire d'enseigner qui travaillent sans permis dans les écoles.

Promesse de Courchesne

Gros hic: seuls les profs de français, de mathématiques ou de sciences ont accès à la maîtrise. Rien n'est prévu pour les professeurs d'anglais, le secteur où la pénurie est la plus vive au Québec après l'adaptation scolaire, de sciences humaines ou d'arts.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a l'intention d'agir, a assuré son attachée de presse, Kim Ledoux. «Il est

toujours dans l'intention de la ministre, tel que mentionné lors de la dernière campagne électorale, de travailler en collaboration avec les universités pour développer, dans les meilleurs délais mais tout en s'assurant de la qualité de la formation offerte, les programmes de maîtrise qualifiante pour d'autres disciplines enseignées au secondaire», a-t-elle indiqué par courriel.

L'Université de Sherbrooke est prête à ouvrir la maîtrise aux enseignants d'anglais sans brevet «l'été prochain, si on reçoit une réponse positive du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement [N.D.L.R.: qui relève du MELS], a indiqué M. Squalli. On a une grande liste de personnes intéressées à s'inscrire.»

À temps partiel, les soirs et les week-ends, les étudiants mettront quatre ans à obtenir cette maîtrise, tout en enseignant au primaire ou au secondaire.

Passe-Carreau à la défense de l'école publique

CHARLES THÉRIAULT
ctheriault@ledroit.com

Claire Pimparé défend l'école publique avec tout son cœur. De passage dans une école primaire du secteur Buckingham, hier matin, la comédienne qui jouait le rôle de Passe-Carreau dans la célèbre émission pour enfants, *Passe-Partout*, a lancé la Semaine pour l'école publique organisée, par le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais et trois commissions scolaires de la région. Cet événement a pour but de revaloriser l'école publique aux yeux de la population en général.

«Je viens d'une famille de neuf enfants et sans l'école publique, je n'aurais pas reçu toute cette éducation. On oublie trop souvent qu'avant les années 1960, l'accès universel à l'école n'était pas garanti au Québec et que c'est l'instauration du système d'écoles publiques qui a fait progresser le Québec», a déclaré M^{me} Pimparé avant de rendre

visite à une classe de première année où de nombreux enfants l'ont reconnue. La comédienne, qui a siégé durant quatre ans au Conseil supérieur de l'éducation, a rappelé qu'il y a, dans les écoles publiques, de grands succès qui méritent d'être soulignés.

«Il y a bien plus de choses qui fonctionnent que de choses qui ne vont pas bien dans nos écoles. Malheureusement, les hauts fonctionnaires qui prennent les décisions au ministère de l'Éducation, n'ont pas mis les pieds dans une école secondaire depuis 15 ans. Ils n'écourent pas ce que leur disent les étudiants», a-t-elle affirmé.

Outre son rôle dans l'émission *Passe-Partout*, Claire Pimparé a joué dans plusieurs films, séries télévisées et au théâtre. En 1992, elle a créé sa propre fondation dont le but est de venir en aide aux enfants provenant de milieux défavorisés.

Les organisateurs de la semaine réclament un meilleur financement de l'école publique et l'abolition des subventions gouverne-

mentales aux écoles privées.

Selon le président du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, Roger Audet, il faut souligner les succès de l'école publique et faire valoir ses forces, notamment le fait qu'elle offre une chance égale à tous les étudiants. Il croit aussi que le gouvernement du Québec doit cesser de subventionner les écoles privées. Les subventions gouvernementales représentent 60 % des revenus des écoles privées. Le syndicat évalue à 500 millions \$ le financement de l'école privée par le gouvernement du Québec. «Ça crée un système à deux vitesses. Les écoles privées ne gardent que les meilleurs alors que l'école publique est inclusive. Nous acceptons tout le monde, les forts comme les faibles et nous offrons des services à tous» a souligné M. Audet.

La Semaine pour l'école publique sera marquée par une campagne publicitaire radiophonique, mettant en vedette M^{me} Pimparé.



LEDROIT, LE MARDI 6 OCTOBRE 2009

Claire Pimparé, lors de son passage dans une école du secteur Buckingham.

CHARLES THÉRIAULT, LEDROIT



La pénurie perdure

MARIE ALLARD
LA PRESSE

Au lendemain de la Journée mondiale des enseignants, un constat s'impose: les pénuries sont toujours aussi vives dans ce secteur au Québec. Près de 2240 professeurs sans brevet ont enseigné, l'an passé, grâce aux «tolérances d'engagement» que le ministère de l'Éducation (MELS) a émis.

Ce n'est pas tout: *La Presse* a appris que 1507 «autorisations provisoires d'enseigner» ont aussi été accordées par le MELS depuis leur création, en avril 2006. Non légalement qualifiés, leurs détenteurs doivent s'engager à faire leur formation en pédagogie tout en enseignant, ce qui relève souvent du chemin de croix.

Seulement entre le 1^{er} janvier

2008 et le 30 juin 2009, 875 autorisations provisoires d'enseigner ont été émises, a indiqué Pierre Noël, porte-parole du MELS. La majorité (382 ou 44 %) est allée à des enseignants en formation professionnelle, suivi d'étudiants de 3^e année du baccalauréat en enseignement (355 ou 41 %) pressés d'exercer leur métier. Vient ensuite 133 (ou 15,20 %) détenteurs d'un baccalauréat dans une matière enseignée (par exemple l'histoire, l'anglais ou les sciences), écartés jusqu'alors des salles de classe parce qu'ils n'ont pas de formation en pédagogie.

Karyne Gamelin est l'une d'eux. Bien qu'elle ait fait un bac en études anglaises et qu'elle enseigne l'anglais depuis cinq ans, elle n'a toujours pas de brevet. Pour y avoir droit, elle doit faire un deuxième bac en



Plus d'enseignants québécois formés en Ontario

MARIE ALLARD
LA PRESSE

Un nombre grandissant d'enseignants québécois vont acquiescer leur formation en... Ontario. «L'intérêt pour notre programme augmente de plus en plus au Québec, a confirmé à *La Presse* Jonathan Bolduc, directeur du programme de formation à l'enseignement de l'Université d'Ottawa. Cette année, les Québécois constituent entre le quart et le tiers de nos étudiants [selon qu'ils étudient à temps plein ou à temps partiel]. Il y a une petite augmentation comparative à l'an passé.»

Au total, près de 150 (25%) des 600 étudiants du programme de l'Université d'Ottawa avaient une adresse au Québec au moment de leur demande d'admission.

L'avantage? En Ontario, si on a déjà un baccalauréat, il suffit de faire huit mois de pédagogie pour obtenir le droit d'enseigner. Au Québec, même si on est diplômé, il faut refaire un bac en enseignement ou une maîtrise, ce qui prend plusieurs années. Or, en vertu d'ententes de réciprocité entre les provinces, les diplômes obtenus en Ontario sont reconnus ici, à condition de faire quelques cours complémentaires.

Bien des Québécois en profitent. Une modeste croissance de leur nombre s'observe aussi à l'Université Laurentienne, à Sudbury. Quatorze des 340 étudiants au bac en éducation étaient québécois l'an dernier, et ils ont été entre 6 et 11 au cours des cinq années précédentes, a indiqué Guylaine Tousignant, porte-parole de l'Université Laurentienne.

Hausse prévue des Québécois

Le ministère de l'Éducation du Québec (MELS) a délivré 310 permis et brevets «à des candidats venus de l'Ontario» en 2008-2009, a précisé Pierre Noël, agent d'information au MELS. C'est un peu moins que l'année précédente (357), mais deux fois plus qu'en 2001.

Et ce nombre va augmenter au cours des prochains mois, selon M. Bolduc. D'abord parce qu'une entente de mobilité de la main-

d'œuvre fera en sorte que les enseignants formés en Ontario n'auront bientôt plus à «faire quelques cours supplémentaires avant d'enseigner dans les écoles québécoises et vice-versa», a-t-il souligné. Ensuite, parce que l'Ontario accorde désormais un titre professionnel aux enseignants. «Bien des étudiants qui viennent du Québec voient là une reconnaissance de la profession qu'ils n'ont pas dans les autres provinces», a-t-il dit.

17 000 \$ en dettes

Titulaire d'un bac et d'une maîtrise en histoire, Sébastien Roy a enseigné cette matière au Québec grâce à des «tolérances d'engagement» du MELS. Mais pour avoir droit au brevet, il aurait dû refaire un bac en pédagogie, d'une durée de quatre ans, ce qu'il juge excessif. Plusieurs des universités québécoises qu'il a jointes ne reconnaissent même pas ses trois ans d'expérience en enseignement pour lui créditer le stage d'observation, a-t-il dénoncé.

Solution: M. Roy est parti le 6 septembre dernier pour l'Université d'Ottawa, qui prend en compte l'expérience professionnelle des candidats. À 31 ans, il a jugé préférable d'emprunter 17 000 \$ et de partir huit mois en Ontario (tout en payant son hypothèque au Québec) pour avoir enfin son brevet. «À mon retour, j'espère me trouver un emploi dans l'enseignement et ne plus entendre parler de brevet, de tolérance et de permis!» a-t-il souligné.

Plus de diplomation en Ontario

Depuis 1995, les universités québécoises n'offrent plus le certificat en pédagogie (durée d'un an), qu'elles jugent insuffisant pour former un bon prof, contrairement à l'Ontario. «Les enseignants ontariens ont d'aussi bons résultats que les enseignants québécois par rapport à la réussite de leurs élèves», fait pourtant valoir M. Bolduc. C'est en dessous de la réalité: avec un taux d'obtention de diplômes du secondaire de près de 80%, l'Ontario atteint déjà l'objectif fixé par Québec pour... 2020.

dans les classes au Québec

pédagogie, dont la plupart des cours se donnent de jour... alors qu'elle travaille! *La Presse* avait parlé de son problème en octobre dernier.

«Rien ne bouge, constate-t-elle, un an plus tard. Je suis un peu découragée.» Devant l'impossibilité de poursuivre sa formation en pédagogie de soir à Concordia, M^{me} Gamelin s'est inscrite comme étudiante libre à l'Université de Sherbrooke.

Elle espère que cette université ouvrira sous peu une maîtrise menant à l'obtention du brevet pour les profs d'anglais et qu'elle pourra la faire à temps partiel. «Je me sens comme au purgatoire, entre deux», souligne-t-elle. Est-ce que je finirai par l'avoir, ce brevet? Sans brevet, impossible d'obtenir un poste permanent dans une école, même si la pénurie de profs d'anglais est criante.

M^{me} Gamelin n'est pas la seule à avoir du mal à compléter sa formation en pédagogie. À peine 7,31% des détenteurs de bac dans une matière enseignée ayant eu une autorisation provisoire d'enseigner depuis leur création ont obtenu leur brevet (soit 16 sur 219), selon le MELS. Chez les étudiants de 4^e année au bac en enseignement, le succès est plus grand: 78,61% ont eu leur brevet (soit 408 sur 519). Il faut dire qu'étant en 4^e année, il ne leur restait que quelques cours universitaires à compléter, contrairement aux premiers qui doivent faire la totalité de leur formation en pédagogie, tout en travaillant.

Une prof d'anglais abandonne
Chantal Delorme a encore moins de chance. Enseignante d'anglais depuis 12 ans (à Hong Kong pendant 10 ans et dans des

écoles du Québec depuis deux ans), elle n'a droit qu'à une tolérance d'engagement. Comme ses études ne sont pas en lien avec l'enseignement de l'anglais elle a fait un bac en service social le MELS ne lui accorde pas d'autorisation provisoire d'enseigner, encore moins de brevet.

Québec exige que M^{me} Delorme fasse un bac de quatre ans en enseignement de l'anglais, à temps plein. «Je suis tout à fait disposée à retourner étudier, cependant je ne peux pas me permettre d'arrêter de travailler pendant quatre ans», écrit-elle dans une lettre envoyée à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, dont *La Presse* a obtenu copie. Prise dans un cul-de-sac, l'enseignante d'anglais se voit dans l'obligation de quitter «ce métier que j'adore», déplore-t-elle.



LEDROIT, LE MARDI 6 OCTOBRE 2009

Rideau high, 2 elementary schools face axe

JON WILLING
Sun Media

Three Ottawa schools are on the chopping block as the public school board considers the latest accommodation studies.

Board staff are recommending the closures of Rideau High School on St. Laurent Blvd. and two ele-

mentary schools, McGregor Easson school on Dynes Rd. and Parkwood Hills school on Tiverton Dr. The closures would take effect in September 2010 if the board approves the plan.

Low enrolment

When it comes to Rideau, staff are recommending its students be redirected to Lis-

gar, Glebe and Gloucester high schools. Rideau's special education programs would be transferred to Gloucester High School.

Board officials have noted low enrolment at Rideau, which has about 525 students, and declining enrolment at Gloucester.

There have been concerns there aren't enough high

school students in Beacon Hill and eastern Ottawa to support full programming at three schools.

Meeting on Thursday

Rideau is one of the most diverse high schools in the board with 50% of students speaking a language other than English, and 20% studying English as a second lan-

guage. Underscoring Rideau's diversity, the school has an annual multicultural potluck dinner.

The accommodation reviews, which are available on the Ottawa-Carleton District School Board website, will be the subject of a board meeting Thursday night.

The recommendation to close McGregor Easson and

Parkwood Hills follows a study of schools in the Merivale area, south of Baseline Rd.

Staff are suggesting McGregor Easson merge with Carleton Heights school, while students at Parkwood Hills would be redirected to Sir Winston Churchill and Meadowlands schools.

jon.willing@sunmedia.ca